

LE “TICKET SMS” EST DISPONIBLE DANS LES BUS DU RESEAU NTECC

Depuis le 2 juin, les voyageurs du réseau NTecC peuvent acheter leur titre de transport par SMS. Un nouveau service qui ne nécessite ni smartphone connecté ni carte de crédit, et qui facilite le quotidien des usagers et la vente à bord des bus, tout en respectant les mesures et gestes “barrière”.

Simple, rapide et rassurant, ce nouveau dispositif d’achat de tickets de bus dématérialisé est accessible sur tous les téléphones mobiles. Il ne nécessite ni smartphone connecté ni carte de crédit. Il permet aux voyageurs de se déplacer en toute tranquillité, sans se soucier d’avoir l’appoint de monnaie, et permet de limiter la vente à bord.

Un service dématérialisé sans aucun surcoût

Concrètement, il suffit de rédiger le message « Ntecc1 » ou « Ntecc2 », selon que vous souhaitez voyager dans la Zone 1 ou la Zone 2 du réseau NTecC, puis de l’envoyer au numéro “93030”.

Le paiement est alors débité automatiquement sur votre facture d’opérateur mobile, ou déduit de votre compte mobile prépayé (sans surcoût supplémentaire).

Le SMS fait office de titre de transport. Il est valable une heure sur l’ensemble du réseau NTecC et doit être présenté au conducteur lors de la montée à bord.

Le “ticket SMS” est disponible via les 4 opérateurs de réseau mobile : Orange, SFR, Bouygues et Free, mais pas via les opérateurs virtuels dits « MVNO » (les plus connus : La Poste mobile ou NRJ Mobile).

Le “ticket SMS” vient compléter d’autres points de vente

Le réseau NTecC conseille fortement aux clients de privilégier cette nouvelle solution de paiement dématérialisé. Néanmoins, l’achat de titre de transport est à nouveau possible à bord depuis le mardi 2 juin (l’appoint de monnaie est préférable pour assurer la sécurité de tous).

Pour des formules plus économiques que l’achat de titre unitaire, les clients peuvent également se procurer des carnets “10 voyages” dans les autres points de vente :

- Agence commerciale NTecC : 15, avenue Général de Gaulle, Alès. Ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
- Points relais (consulter la liste sur ntecc.fr).

Restons mobilisés pour voyager en toute sécurité

Pour assurer la sécurité des personnels et des usagers, le réseau NTecC poursuit ses mesures sanitaires. Les conducteurs de bus portent un masque et il est demandé aux usagers d'en faire autant. Les mesures de distanciation sociale à bord des véhicules sont également prévues à l'aide d'une signalétique (un siège sur deux libre).

Enfin, chaque véhicule fait l'objet d'un nettoyage quotidien à l'aide de produits désinfectants et virucides, notamment sur les zones de contact (barres de maintien, boutons d'ouverture, etc.).

Le "ticket SMS", comment ça fonctionne ?

- Voyage en Zone 1 : envoi du message « Ntecc1 » au 93030 pour acheter un ticket unitaire à 0,90 €.
- Voyage en Zone 2 : envoi du message « Ntecc2 » au 93030 pour acheter un ticket unitaire à 1,50 €.

– Paiement débité automatiquement sur votre facture d'opérateur mobile, ou déduit de votre compte mobile prépayé (sans surcoût supplémentaire). Le "ticket SMS" est disponible via les 4 opérateurs Orange, SFR, Bouygues et Free, mais pas via les opérateurs virtuels. – Le SMS fait office de titre de transport. Il est valable 1 heure sur l'ensemble du réseau NTecC et doit être présenté au conducteur lors de la montée à bord.